

FORMATION

En Sciences infirmières

Évaluation

Les modalités sont définies par l'arrêté du 31 Juillet 2009, modifié, relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier. Référentiel de formation : www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/
L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu de chaque unité d'enseignement par semestre.

Diplomation :

- Diplôme d'État Infirmier (ère) ;
- (DeSI) Licence en Santé option Sciences Infirmières (ères) depuis septembre 2021 : <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/formations/departement-des-sciences-infirmieres.html>;
- AFGSU niveau 2 et Attestation Service sanitaire.

Informations diverses

Lieux de la formation :

- IFSI - CHU Angers (bâtiment D7, Quartier Bleu, Instituts de formation, DIEF) - Accessible aux personnes en situation de handicap ;
- Université d'Angers - site faculté de santé ;
- Centre de simulation All'Sims - CHU Angers (Bâtiment G2).

Poursuite d'études :

- Pour un parcours PluriPASS, qui permet d'accéder aux études de santé contactez : pluripass@contact.univ-angers.fr ;
- Pour un parcours licence option Accès Santé, contactez : l-as@contact.univ-angers.fr
- Lien vers le site de l'université pour vous informer sur les passerelles existantes : UA-PASS

Accès / restauration / hébergement :

- Se référer au site internet : www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical-dief/

Tarif formation à titre indicatif en 2025/2026 :

- Inscriptions universitaires : 178€ et Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : 103€
- Dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour les candidats de la FPC : 133€
- Frais de scolarité par étudiant (promotion professionnelle CIF, cursus complet) : 8 580 €/an
- Prise en charge par la Région Pays de la Loire sous condition d'éligibilité

Cette action de formation répond aux exigences du référentiel Qualiopi

Les organismes de formation du CHU d'Angers sont certifiés QUALIOPi



CHU ANGERS
DEPARTEMENT DES INSTITUTS
ET ECOLES DE FORMATION
4 rue Larrey
49 933 ANGERS Cedex 9

Secrétariat :
Tél : 02 41 35 62 87 (secrétariat 1ère année)
Mail : IFS1-1A@chu-angers.fr

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à l'adresse : DIEF-Referent-Handicap@chu-angers.fr



Direction de la communication - CHU Angers - © Catherine Jouannet - 2023. Imprimé par nos soins.



Formation en Sciences infirmière

À l'issue de la formation, vous serez un professionnel capable :

- ▶ D'être acteur du système de santé ;
- ▶ De défendre ses valeurs et d'affirmer son identité professionnelle ;
- ▶ De s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques, dans le respect d'une éthique et au service de la qualité des soins.

Taux de réussite

- 2023 : 98.5%
- 2024 : 90%
- 2025 : 92.37%

Taux de satisfaction

2024 : 66%

Taux d'insertion professionnelle

- 2023 : 94% enquête insertion 2020 Région pays de la Loire
- 2024 : 100% des répondants sont en poste

Déroulement de la formation

Elle se compose de 6 modules :

Formation sur 6 semestres universitaires, en alternance qui permet l'acquisition de 10 compétences



Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : 39923



Conditions d'inscription :

Prérequis :

Etre à jour des vaccinations obligatoires à l'exercice du métier

Etre âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de rentrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ;
- Candidat relevant de la formation professionnelle continue, justifiant d'au moins de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Dossier à télécharger sur le site : www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical-dief/ifsi-institut-de-formation-en-soins-infirmiers/

Modalités et délai d'accès : Selon calendrier (nous consulter)

En fonction du profil du candidat :

Inscription sur la plateforme Parcoursup : <https://parcoursup.fr>

Épreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation continue :

Dossier à télécharger sur le site : <https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical-dief/ifsi-institut-de-formation-en-soins-infirmiers/>

Équivalence :

Possibilités d'octroi de dispense d'unités d'enseignement en application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 31 Juillet 2009 (information donnée à la pré-rentrée)

Objectif

À l'issue de la formation, vous serez un professionnel capable de :

- Répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité ;
- Être un praticien autonome, responsable et réflexif ;
- Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles ;
- Reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle ;
- S'appuyer sur des données scientifiques actualisées.

Durée

- Enseignement théorique : 2100 heures ;
- Formation clinique : 2100 heures ;
- Total : 4200 heures ;
- Rentrée : 1er lundi de septembre de chaque année ;
- Fin de formation : juillet N+3

Capacité / quota

Effectifs année 2025/2026 : 175 étudiants

Nos intervenants

- Une équipe de formateurs permanents et des professionnels confirmés (cadres de santé formateurs, cadres de santé) et titulaires d'un diplôme universitaire ;
- Des experts professionnels du secteur public et privé (infirmière, médecin, pharmacien, Directeur de soins, Directeur d'établissement et de structure de formation, ingénieur, psychologue, patient expert) ;
- Des partenaires universitaires.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, travail personnel guidé, supervision, séances de simulation en santé, laboratoire de compétences ;
- Suivi pédagogique reposant sur un accompagnement personnalisé par un formateur durant toute la durée de la formation de l'étudiant ;
- Stages tenant compte de parcours qualifiants et permettant le développement de compétences ;
- Une pédagogie innovante utilisant des méthodes actives et des ressources numériques (par exemple : logiciel d'Ea-learning en calcul de doses) ;
- Des enseignants universitaires, des professionnels de santé et des formateurs expérimentés mettent à disposition des étudiants leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques ;
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales ;
- Un partenariat en lien avec des professionnels de santé de terrain formés au tutorat ;
- Un centre de documentation accessible aux étudiants durant toute la durée de la formation et un accès à la bibliothèque universitaire ;
- Un accès à l'ENT de l'Université d'Angers ;
- Salles de cours avec vidéoprojecteur ;
- 1 tableau numérique ;
- 1 amphithéâtre ;
- 1 laboratoire de compétences ;
- Visioconférence (Teams, Zoom).

